

Ouverture d'un atelier sur les investissements étrangers directs  
en Mauritanie

# Stimuler les flux d'investissements étrangers et mieux formuler les politiques et le suivi des investissements privés

Un atelier sur les investissements étrangers directs en Mauritanie a débuté mardi à Nouakchott.

L'objectif de cette rencontre est d'appuyer la réflexion sur les voies et moyens permettant de stimuler les flux d'investissements étrangers et d'améliorer les capacités nationales en vue de la formulation des politiques et du suivi des investissements privés.

Les participants procéderont également

à l'examen d'un projet de guide de l'investissement.

En ouvrant les travaux de l'atelier qui est organisé par le ministère des Affaires Economiques et du Développement, la CNUCED et la Chambre de Commerce Internationale, M. Abdallahi Ould Souleymane Ould Cheikh Sidiya, ministre des Affaires Economiques et du Développement, a précisé que les différents programmes

économiques exécutés ces dernières années ont placé le secteur privé au centre des stratégies mises en œuvre en lui assignant le rôle de moteur de la croissance économique.



(Lire page 3)

Ouverture d'un atelier sur les investissements étrangers directs en Mauritanie

# Stimuler les flux d'investissements étrangers et mieux formuler les politiques et le suivi des investissements privés

Un atelier sur le thème "Attirer les investissements directs (IED) en Mauritanie" a débuté ses travaux mardi matin à Nouakchott.

Cette rencontre de deux jours organisée par le ministère des Affaires Economiques et du Développement, la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) et la Chambre de Commerce Internationale (CCI), a pour objectifs d'appuyer la réflexion sur les voies et moyens permettant de stimuler les flux d'investissements étrangers et d'améliorer les capacités nationales en vue de la formulation des politiques et le suivi des investissements privés.

Les travaux de l'atelier porteront sur l'examen d'un projet de guide de l'investissement qui constitue un instrument utile pour mieux connaître notre pays et faciliter le dialogue avec les investisseurs. Ouvrant les travaux de l'atelier, M. Abdellahi Ould Souleymane Ould Cheikh Sidiya, ministre des Affaires Economiques et du Développement, a prononcé le discours suivant :

"Comme vous le savez, le Gouvernement mauritanien a engagé depuis plus de deux décennies d'importantes réformes structurelles ayant pour but de restaurer les forces du marché et d'asseoir l'économie nationale sur les véritables bases d'une croissance durable.

C'est ainsi que les différents programmes économiques des dernières années ont placé le secteur privé au centre de leur stratégie en lui assignant le rôle de moteur de la croissance économique.

Pour sa part, le CSLP mis en œuvre depuis 2001, retient comme axe stratégique l'accélération de la croissance économique tirée par le secteur privé et fixe des objectifs de réduction de la pauvreté qui ne sauraient être atteints sans une augmentation significative de l'investissement privé, notamment l'investissement étranger direct.

Cette place primordiale accordée au développement du secteur privé procède d'une vision stratégique de Monsieur le Président de la République, Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, qui a pris conscience rapidement de l'intérêt pour notre pays, à l'ère de la globalisation des économies, de bien s'insérer dans l'économie mondiale et de participer activement aux échanges internationaux.

Cette vision fait de l'attraction des investissements étrangers un puissant levier de diffusion des connaissances et de maîtrise de la technologie, d'une part, et de la promotion



de l'investissement dans les wilayas un moyen efficace d'assurer un développement équilibré du territoire, d'autre part.

Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs, Conformément à cette vision, plusieurs plans d'actions ont été mis en œuvre pour améliorer le climat général des affaires et offrir les garanties de sécurité juridique aux investissements privés.

Ces plans d'action ont concerné la réforme juridique et judiciaire (adoption d'une nouvelle réglementation commerciale, adoption d'un code d'arbitrage, révision des procédures, réorganisation judiciaire et introduction de chambres commerciales, adhésion à des conventions internationales), l'assainissement du secteur bancaire, l'allègement de la fiscalité des entreprises, la révision du système des incitations à l'investissement privé et l'instauration d'un dialogue permanent Etat/Secteur privé.

Le Gouvernement, sous la conduite de Monsieur le Premier ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck, poursuivra la consolidation des différentes réformes engagées et l'exécution des mesures prévues pour éliminer les blocages encore existants et renforcer les capacités productives de notre économie nationale.

Dans ce cadre, une attention particulière sera accordée aux mesures prévues par le plan d'action adopté suite à l'étude sur la compétitivité de l'économie nationale et son intégration au commerce mondial, réalisée en 2001 avec le concours des six organisations du Cadre intégré d'assistance commerciale aux PMA.

Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs, Le climat de stabilité politique, les solides performances économiques des dernières années et les potentialités des différents secteurs économiques (agriculture, pêche, mines, tourisme), en plus de sa position géographique, font que la Mauritanie doit être une destination privilégiée pour les investisseurs. Pour cela d'importants efforts sont nécessaires afin de mieux faire

connaître le pays et ses atouts.

La tenue du présent atelier, organisé en collaboration avec la CNUCED et la CCI auxquels je réitère nos remerciements, rentre dans le cadre de ces efforts visant à promouvoir l'image de notre pays. Il a pour but d'appuyer la réflexion sur les voies et moyens de stimuler les flux d'investissement étranger et d'améliorer nos capacités nationales en matière de formulation des politiques et de suivi des investissements privés.

En particulier, vos travaux porteront sur l'examen d'un projet de guide de l'investisseur, instrument utile pour mieux faire connaître notre pays et faciliter le dialogue avec les investisseurs.

J'invite particulièrement les promoteurs privés à examiner attentivement ce guide en vue d'améliorer son contenu et de contribuer activement à enrichir les travaux du présent atelier qui comprendront, sans nul doute, d'importants échanges d'idées et d'expériences.

Je saisis cette occasion pour rappeler l'intérêt que le Gouvernement accorde à la concertation et au dialogue avec le secteur privé et vous assure que vos recommandations seront examinées avec l'attention nécessaire.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert l'atelier "Attirer les Investisseurs Etrangers Directs en Mauritanie".

Je vous remercie".

Prenant la parole auparavant, Mme Cécile Molinier, représentante résidente du PNUD en Mauritanie a fait l'historique du projet avant de souligner qu'il permet d'orienter les investissements vers les pays en voie de développement ainsi que le renforcement de leurs capacités.

La cérémonie s'est déroulée en présence des ministres du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme ainsi que des secrétaires généraux des ministères des Affaires Economiques et du Développement, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme et du secrétaire général du patronat mauritanien.